

ESPARR

Etude de Suivi d'une Population d'Accidentés de la Route dans le Rhône



Avril 2009

Voici bientôt quatre ans que vous nous aidez....

Quelques nouvelles de l'étude ESPARR.....

Présentation de quelques résultats à la réunion de la société Française de Médecine et de rééducation ...

La société Française de Médecine et de Rééducation organise son congrès annuel à Lyon en automne 2009. Nous y présenterons quelques informations que nous avons obtenues grâce à votre participation.

- Votre participation nous a permis de mieux connaître, un an après, quelles sont les répercussions de l'accident :

Vous avez été 886 à nous répondre. Seuls 32% d'entre vous déclaraient avoir retrouvé un bon état de santé. Vous évoquiez la persistance de douleurs, vous vous plaigniez de séquelles (esthétiques, difficultés dans les mouvements, troubles du sommeil ou anxiété, ...) pouvant entraîner un handicap dans la vie de tous les jours. Les blessés les plus graves se plaignent encore de troubles de mémoire, de concentration, surtout lorsqu'il y a eu un traumatisme crânien. Enfin le stress post traumatique (ensemble de manifestations anxieuses qui se développent suite à un événement traumatisant) est encore présent chez 141 d'entre vous (soit 16%) : le soutien de la famille et des proches est important mais le recours à un thérapeute spécialisé est souvent nécessaire.

- Parmi les conséquences de l'accident de la route, l'impact sur la vie professionnelle est un des éléments importants à prendre en compte.

La gravité des lésions, l'apparition de complications dans le décours de l'accident, un niveau d'études inférieur au bac, le fait de ne pas être responsable de l'accident, la présence d'un stress post-traumatique sont associés à un retour difficile au travail. L'étude confirme le poids du stress post traumatique, associé également au sentiment d'être une « victime », dans la difficulté de la reprise du travail. Le niveau d'études

plus faible est associé à la gravité des lésions, qui peuvent entraîner un retour difficile quand l'emploi est physiquement exigeant.

Notre projet : vous réunir de nouveau tous...

En 2007, nous vous avons tous conviés à une réunion de présentation des premiers résultats de notre travail. Ce rassemblement a été l'occasion de vous réunir, d'échanger, de vous présenter notre travail, nos objectifs et d'envisager la suite. Depuis, vous avez été nombreux à nous solliciter pour qu'un nouveau rassemblement soit organisé. Aussi nous prévoyons de nouveau de rassembler tous ceux qui collaborent à ce projet, début 2010, vous, bien sûr, mais aussi des scientifiques, des chercheurs, des associations, des financeurs, des décideurs.

De nouvelles études

Il se peut que l'on étudie plus particulièrement à 4 ans ceux parmi vous qui ont été victimes d'un coup du lapin

4 ans après l'accident, nous envisageons de mettre en évidence des paramètres physiopathologiques, cliniques et lésionnels ou comportementaux susceptibles d'expliquer un lien entre le traumatisme et la longue chronicité de la plainte des patients victimes de cette lésion. 163 d'entre vous correspondent aux critères d'inclusion et bénéficieraient d'un suivi clinique et radiologique spécifique dans l'année à venir.

Suite à vos informations, il nous paraît intéressant de mettre en évidence les conséquences financières, les modalités de l'indemnisation et la réinsertion sociale en essayant de répondre à plusieurs questions :

- Existe-t-il des inégalités socioéconomiques dans la réinsertion professionnelle après l'accident ?
- Quelles sont les conséquences en termes d'emploi de la personne victime de l'accident ou d'un membre de sa famille (nécessité d'arrêter un emploi ou perte d'emploi temporaire ou définitive, déclassement..., en terme de logement, en terme de structure familiale)
- Quels sont les différents préjudices subis et leur indemnisation (il peut s'agir de conséquences liées aux atteintes à l'intégrité physique et psychique, des pertes d'opportunités de carrière et ou des pertes financières).
- Quelles sont les modalités de l'indemnisation et existe-t-il des différences selon les catégories socio économiques (pour une certaine catégorie telle indemnisation est privilégiée...), voire des inégalités (pour un même préjudice, y a t'il des montants d'indemnisation différents ?)

Où en est-on dans le recueil?

Le suivi à trois ans des accidentés est pratiquement terminé et le recueil auprès des familles en cours.

Les familles ont été nombreuses à accepter de nous faire part de leur ressenti quant à la prise en charge de leur proche blessé ; ils nous ont parlé de l'impact de l'accident sur la vie familiale. Un spécialiste de la famille réalisera des entretiens avec ces familles. Nous espérons que l'observation et l'analyse des conséquences familiales, ainsi que la mise en évidence d'un processus de réorganisation du groupe familial face à la personne « gardant des séquelles importantes » apportera des données chiffrées, utiles pour la mise en place d'actions d'accompagnement.

Nous commençons à organiser le suivi à 5 ans qui va débiter en septembre 2009 pour ceux d'entre vous qui ont eu leur accident en 2004.

Cette évaluation sera sur le principe d'un auto-questionnaire, que nous allons faire le plus simple possible afin que vous n'ayez pas trop de difficultés à le compléter seul. Nous voulons surtout savoir comment vous allez 5 ans après cet événement, et comment s'est organisée votre vie, les perturbations ou problèmes que vous avez pu rencontrer. Nous savons que pour les plus légèrement blessés d'entre vous, tout est heureusement, nous l'espérons, rentré dans l'ordre. Mais nous savons aussi que d'autres rencontrent encore des difficultés.

A suivre ...

Equipe de Recherche ESPARR : Docteur Martine Hours, Madame Pierrette Charnay, Professeur Dominique Boisson, Docteur Etienne Javouhey, Docteur Jacques Luauté, Docteur Pierre Olivier Sancho, Docteur Bernard Laumon, Professeur Daniel Floret.

Pour plus d'informations :

ESPARR, UMRESTTE, INRETS, 25 avenue François Mitterrand, 69675 Bron cedex
Tél : 04 72 14 25 13 (permanence tél le mercredi matin); mail : esparr@inrets.fr ; site internet à partir de janvier 2006 : <http://esparr.inrets.fr>.

Ce projet a reçu le soutien du Ministère de la Santé, du Ministère des Transports, de l'Agence Nationale pour la Recherche, de l'Union Nationale des Familles de Traumatisés Crâniens, de la Ligue contre la violence routière, de l'Association des Paralysés de France.